



# ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE Bagnères de Luchon Dimanche 21 février 2010

## ALLOCATION DE CLOTURE DU PRESIDENT

Monsieur le Maire,  
Monsieur le Président d'honneur,  
Mesdames et Messieurs les élus et représentants des collectivités,  
Mesdames et Messieurs les délégués de clubs,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers amis,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous vous aujourd'hui pour la première fois en qualité de Président de la Fédération Française de Cyclisme, après mon discours d'investiture l'an passé.

Je souhaite tout d'abord remercier la municipalité de Bagnères de Luchon, le Comité régional Midi-Pyrénées et le Comité départemental de Haute-Garonne pour la qualité et la chaleur de leur accueil. Je me réjouis également de l'excellente tenue de ce congrès fédéral – nouvelle version. Il a été à la hauteur des attentes de nos membres et montre le dynamisme de la Fédération Française de Cyclisme.

Il y a un an, vos suffrages se sont majoritairement portés sur ma candidature et sur le projet « Ensemble pour le sport cycliste » que j'avais le plaisir de conduire. Je mesure les responsabilités que vous m'avez confiées et je me voue, avec le Conseil d'Administration, à être digne de votre confiance.

Le chantier à conduire est important. Notre fédération requiert une profonde mutation dans son fonctionnement, dans ses orientations stratégiques et dans son financement.

Après quelques mois pour le moins mouvementés, nous avons engagé cette mutation. L'arrivée au 1<sup>er</sup> avril prochain de notre nouveau Directeur Général, Olivier QUEGUINER, permettra de mettre en œuvre la politique décidée par les élus. Il apportera sa plus-value professionnelle au service

de notre fédération. Le recrutement d'un Directeur Général est attendu ; il avait d'ailleurs été voté à l'unanimité du Conseil d'administration. Bienvenue Olivier.

Je souhaite maintenant aborder avec vous les dossiers majeurs qui constituent l'actualité et donc la vie de notre fédération, en revenant au préalable sur les satisfactions de l'année écoulée.

## 2009, DE GRANDES SATISFACTIONS

Les rapports moraux et d'activités sportives, brillamment présentés par Patrice ROY et Isabelle GAUTHERON, nous permettent de dresser un bilan complet de l'activité fédérale de la saison écoulée.

105 658 licenciés, tel est le record absolu de l'histoire de la Fédération Française de Cyclisme. Le précédent record de 105 362 licenciés datait de 1998. Nous devons ce résultat au travail acharné de nos dirigeants et de nos clubs qui, sur le terrain et au quotidien, ne ménagent pas leurs efforts pour développer l'ensemble des disciplines de notre sport.

La France reste également parmi les trois meilleures nations mondiales toutes disciplines confondues, et sans doute la première en les combinant toutes.

La piste, le VTT, le BMX et la route jeune sont le symbole de la domination française sur le cyclisme mondial. Ce sont ainsi 82 médailles européennes et mondiales que nos athlètes ont obtenues en 2009.

Je tiens à saluer la qualité et le talent de nos athlètes, leur travail et leur persévérance. Je tiens également à saluer les compétences de nos cadres techniques et la qualité de nos structures qui, sous la direction de Patrick CLUZAUD en début d'année puis d'Isabelle GAUTHERON, ont su une nouvelle fois atteindre l'excellence sportive.

Ce savoir-faire français nous permettra, j'en suis convaincu, de rester à la première place pendant de nombreuses années encore. L'arrivée de Laurence LÉBOUCHER, triple championne du Monde de VTT et de cyclo-cross, comme Vice-présidente de la Fédération Française de Cyclisme est un symbole de l'intégration de nos athlètes aux postes à responsabilité.

Satisfaction également sur l'aboutissement heureux d'un sujet sur lequel je m'étais fortement engagé : les Championnats de France de Cyclisme sur Piste en Guadeloupe. Quel succès ! Ces championnats ont mis en exergue le savoir-faire du Comité Régional de Cyclisme de Guadeloupe et, plus largement, des comités ultra-marins. Merci au Comité de Guadeloupe pour cette superbe organisation, qui restera dans les annales.

Satisfaction encore de voir la Fédération Française de Cyclisme reconnue dans son droit par la Cour d'Appel de COLMAR dans le « dossier MEYER ». Même si ce jugement est encore susceptible de pourvoi en cassation, cet arrêt est fondamental pour le cyclisme et, d'une manière générale, pour le sport français, en limitant la perte de chance au seul délit contractuel. C'est ainsi une provision de 1 598 000 € qui a pu être réintégrée sur l'exercice 2010.

Enorme satisfaction de voir le projet de Saint Quentin en Yvelines devenir réalité. Après plusieurs années de travail, la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines a délibéré favorablement le 22 octobre dernier et le contrat de partenariat entre la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines et le consortium Sodéarif a été signé le 17 décembre 2009. Les délais et les engagements de toutes les parties sont maintenant connus, pour une livraison au 31 décembre 2012.

Ainsi, nous allons bénéficier d'un vélodrome couvert de 250 mètres de long et 8 mètres de large, d'une piste couverte de BMX, d'un circuit sécurisé de 13 kilomètres et d'un site dédié à la pratique du VTT sur la colline d'Elancourt. Le Siège de la Fédération Française de Cyclisme sera transféré à Saint Quentin en Yvelines, sur une surface de 2300 m<sup>2</sup>.

De plus, une cinquantaine de places d'hébergement est prévue pour loger nos athlètes au sein de ce futur Pôle Olympique de la Fédération Française de Cyclisme.

Aucune autre fédération au monde ne pourra se prévaloir de tels équipements. Ils placeront assurément la Fédération Française de Cyclisme sur la voie de l'excellence sportive.

Ces équipements n'auraient pas vu le jour sans la détermination de la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines, ni sans le soutien financier de l'Etat, de la Région Ile-de-France et du Conseil général des Yvelines. 53 millions d'euros de subventions publiques seront ainsi directement affectés au vélodrome et au stadium couvert de BMX sur un budget total de 74 millions d'euros, voire 100 millions d'euros si l'on intègre toutes les composantes du projet.

Je tiens à remercier l'ensemble de ces collectivités, et tout particulièrement Monsieur Robert CADALBERT, Président de la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines, Monsieur Michel LAUGIER, Maire de Montigny le Bretonneux, Monsieur Yves MACHEBOEUF, Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines, et Monsieur Mathieu BRIOL, Coordinateur du projet.

Ce projet était attendu depuis longtemps par le monde du cyclisme et il constitue une perspective d'avenir fabuleuse pour la Fédération Française de Cyclisme. Les pôles olympiques seront regroupés à Saint Quentin en Yvelines, véritable vitrine du savoir-faire de notre Fédération. J'ai la faiblesse de croire que le volontarisme des élus de la Fédération Française de Cyclisme a été déterminant dans l'aboutissement de ce dossier, en particulier pour la création de la piste couverte de BMX, équipement qui n'était pas intégré dans la commande de base, et surtout pas financé. Ce sont ainsi 13 millions d'euros supplémentaires que nous avons trouvés en septembre dernier.

Satisfaction encore de voir bientôt les vélodromes de Roubaix, Bourges et Lorient sortir de terre, avant ceux de Rouen et, je l'espère, de Bourgoin-Jallieu. René PELCAT, Président de la Commission de la Piste va prochainement nous faire des propositions fortes d'évolution de la discipline pour prendre en compte cette réalité d'un réseau dense de vélodromes couverts.

Autre satisfaction : celle de voir augmenter le nombre de cadres techniques placés auprès de la Fédération Française de Cyclisme. Dans un contexte national de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, ceci relève de l'exploit, ou plutôt reflète le sérieux du travail de la FFC et de la Directrice Technique Nationale, Isabelle GAUTHERON. Je sais, mon cher Hubert LOUVET, que la Picardie n'est pas encore pourvue de CTS, mais nous travaillons à trouver une solution.

Satisfaction aussi de vivre l'arrivée de nouveaux partenaires aux côtés de la Fédération Française de Cyclisme. Ainsi, BIORACER, ADIDAS, MAVIC, GARMIN, GENERALI, HUTCHINSON, CAPDET-REYNALD et LA FONDATION FRANCAISE DES JEUX sont venus rejoindre nos partenaires fidèles LOOK, France TELEVISION, SUBARU, RMC, ETAP HOTEL, ISOSTAR, ELITE, SAN MARCO et VITTEL. C'est un signe. La FFC, ses projets et son dynamisme attirent. Réjouissons-nous-en !

Saluer l'entrée en scène de Laurent JALABERT à la tête des équipes de France professionnels est une profonde satisfaction. La candidature de Laurent était une opportunité à ne pas manquer, son professionnalisme est reconnu de tous. Votre présence ici, cher Laurent, à l'Assemblée générale de la FFC témoigne de votre attachement à notre fédération et au cyclisme de base. Sachez que cet attachement est apprécié de nos délégués.

Et satisfaction enfin de voir la suppression des oreillettes devenir effective. Le Comité Directeur de l'Union Cycliste Internationale a décidé en septembre dernier de supprimer progressivement les oreillettes à compter de 2010. Les classes 2 en 2010, les classes 1 en 2011 et toutes les épreuves en 2012, y compris le Tour de France ! Je suis à l'origine de cette proposition et je ne peux que me réjouir du volontarisme du Président Pat McQUAID. A l'instar de l'Union Cycliste Internationale, la Fédération Française de Cyclisme a décidé la suppression des oreillettes sur toutes les épreuves qu'elle contrôle dès cette année 2010.

Ces deux décisions sont des décisions teintées de modernité, a contrario de l'utilisation des oreillettes. Ces dernières sont la négation des valeurs du cyclisme : audace, action, initiative, rebondissement. Qui peut aujourd'hui apprécier ces courses téléguidées, sans charme, où les coureurs ne sont que les faire-valoir des directeurs sportifs et de la technologie ? Ces décisions sont audacieuses mais salutaires tant l'image de ce cyclisme dans l'opinion publique est dégradée.

Dopage et oreillettes sont à bannir du cyclisme. Ils ont concouru à un certain désintéressement du public. Je me souviens, adolescent, en 1986, allumer mon poste de télévision et voir Bernard HINAULT, maillot jaune sur le dos, partir seul dans les Pyrénées, dans cette étape qui arrivait à Superbagnères, non loin d'ici. Avec 5'25" d'avance au classement général, ce n'était guère raisonnable, mais quelle belle page de l'histoire du cyclisme et du Tour de France. Avec les oreillettes, aurions-nous connu les mêmes frissons ? Bien sûr que non !

A la lecture de l'ensemble de ces projets et réalisations, l'année 2009 peut donc à tous égards être qualifiée d'année d'exception.

## LE PROJET FEDERAL

L'année 2009 a également été celle de la gestation du projet fédéral 2010-2013. Les élections fédérales de l'an passé ont fait naître un immense espoir chez les délégués représentants nos clubs. J'ai souhaité, avec l'appui et le concours du Conseil d'Administration, élaborer un projet fédéral pour l'olympiade à venir. Enrichi des préoccupations de nos clubs, il constitue le fondement de nos engagements pour les années à venir. Ce document qui vient de vous être remis est le reflet concret de notre volonté de moderniser la Fédération Française de Cyclisme.

Modernisation qui doit s'exercer sous plusieurs aspects.

Faire évoluer notre mode de gouvernance. Sur ce thème, comme sur les autres, je tiendrai mes engagements avec votre concours. La Fédération Française de Cyclisme doit être une fédération précurseur en matière de nouvelle gouvernance.

Le chantier de la réforme des statuts, piloté par Jo GUEGUEN, aboutira lors de la prochaine Assemblée générale de la Fédération Française de Cyclisme, en 2011, après un nécessaire débat en Conseil d'Administration et une consultation préalable de nos organes déconcentrés. J'ai demandé à Jo GUEGUEN de ne rien s'interdire pour faire de la Fédération Française de Cyclisme la fédération de référence en terme de gouvernance. Elargir le collège électoral, faire évoluer le mode de scrutin, redéfinir la qualité de membre de la Fédération Française de Cyclisme et limiter le nombre de mandats du Président de la FFC sont des pistes de réflexion actuellement explorées.

De même, il ne doit pas être exclus de réfléchir à la limitation du nombre de mandats des Présidents des Comités régionaux.

Notre fédération doit également être au service de ses clubs. Elle l'a toujours été mais n'a pas toujours su communiquer sur cet état de fait. Il s'avère nécessaire de développer les services au bénéfice des clubs. Aide à la création d'équipements sportifs, aide au montage de dossiers de développement, mise en place d'opérations clé en mains comme « A la découverte des sports cyclistes »... telles sont les ambitions de la réorientation stratégique de la Fédération Française de Cyclisme.

La FFC ne doit cependant pas oublier l'essence même de ses missions : être une fédération d'excellence sportive. L'arrivée d'Isabelle GAUTHERON au poste de Directrice Technique Nationale conforte cette ambition stratégique. Isabelle, ancienne recordwoman du Monde des 200 m et 500 m lancés était assurément la femme de la situation. Je tiens ici, publiquement, à lui apporter mon plus total soutien.

L'ambition est clairement affichée : être la première nation mondiale toutes disciplines cyclistes confondues. Pour ce faire, Isabelle peut s'appuyer sur des athlètes d'exception, des cadres techniques expérimentés et des structures de qualité. La création du pôle olympique de Saint Quentin en Yvelines constitue une fabuleuse perspective pour favoriser l'excellence sportive de la Fédération Française de Cyclisme.

Enfin, notre projet doit encore mieux prendre en compte les enjeux liés au développement durable. Nous avons une chance unique, celle de pratiquer un sport respectueux de l'environnement. Sachons capitaliser nos atouts pour faire du cyclisme le sport du 21<sup>ème</sup> siècle. Il s'adresse à toutes les strates sociales, touche aujourd'hui 18,1 millions de pratiquants et voit le développement du vélo en vile. Le cyclisme constitue donc indiscutablement un véritable levier économique.

Notre fédération s'est engagée dans une démarche de développement durable. La création de la Commission Cyclisme et Développement Durable, présidée par Paul-Antoine LANFRANCHI, s'inscrit pleinement dans cette logique, de même que le groupe de travail d'hier.

Ce projet fédéral 2010-2013, intitulé « Un vent de modernité », est le socle de nos engagements et c'est bien sur celui-ci que le travail de l'équipe dirigeante devra être jugé.

## **LE DOPAGE ET LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE**

Le dopage constitue depuis longtemps un fléau pour notre sport, nous en sommes bien conscients. La Fédération Française de Cyclisme est en pointe sur ce sujet et j'entends bien poursuivre le travail entamé avec force et conviction par Daniel BAAL puis Jean PITALLIER dont je salue ici la présence. Je ne peux pas manquer non plus d'associer Armand MEGRET et Alain CALVEZ à ce travail important. En analysant objectivement la situation, nous pouvons dresser le constat que le cyclisme a, bien plus que les autres sports, su lutter efficacement contre le dopage. Nous savons que des tricheurs sont encore présents dans le peloton, mais ils sont bien moins nombreux qu'avant. Je souhaite associer à cette lutte contre le dopage l'Union Cycliste Internationale, présidée par Pat McQUAID, avec laquelle la Fédération Française de Cyclisme a retrouvé d'excellentes relations.

Si parfois, ci et là, des voix s'élèvent pour critiquer l'UCI, il serait plus opportun de les entendre s'élever avec la même vergue pour critiquer les fédérations sportives inactives dans la lutte anti-dopage. Si je me permettais une métaphore avec les contrôles de vitesse, je dirais « Le cyclisme pose des radars et met une patrouille au péage pour arrêter les contrevenants, d'autres sports se contentent d'installer les radars, tandis que les derniers se limitent à regarder les automobiles circuler à grande vitesse. »

La lutte anti-dopage est un combat de tous les instants, qui se doit d'être une alliance astucieuse entre la prévention et la répression. Sur ces deux terrains, nous poursuivons nos efforts.

L'actualité récente nous a également montré que la Fédération Française de Cyclisme est dans une situation pour le moins inconfortable, voire d'équilibriste, dans les relations Union Cycliste Internationale

/ Agence Française de Lutte contre le Dopage. Nous devons respecter la loi et le règlement de l'UCI, ce qui nous a conduit, en totale concertation avec la Ligue Nationale de Cyclisme, à réaliser les contrôles anti-dopage à l'étranger. Il est fort regrettable d'en arriver à ce stade, même si d'autres fédérations françaises le font depuis longtemps. A terme, c'est un affaiblissement garanti du poids de la France dans la lutte mondiale contre le dopage.

Nous pouvons à cet égard regretter que le Laboratoire de Chatenay-Malabry, qui réalise un excellent travail – et j'en profite pour saluer la mémoire de Jacques de CEARRIZ, récemment disparu – soit intégré au sein de l'AFLD. Seuls trois pays au Monde ont un fonctionnement identique à celui de la France : la Chine, la Roumanie et l'Italie.

Enfin, je souhaite également que notre sport soit traité comme les autres. Pourquoi les enquêtes de justice s'arrêtent-elles toujours au cyclisme, comme dans l'affaire PUERTO ou l'affaire FESTINA, pour laquelle le juge KEIL a lui-même déclaré en novembre 2009 : « Avec du recul, je me dis que j'aurais dû aller jusqu'au bout. Certains PV d'audition montraient que ceux qui fournissaient le cyclisme en produits dopants fournissaient aussi des joueurs de football ».

Vous l'aurez compris, le Conseil d'Administration de la FFC et moi-même sommes animés de la même détermination à lutter contre ce fléau. Il en va de la santé de nos athlètes, de la crédibilité de notre sport mais aussi d'une certaine philosophie et d'une éthique que je me fais du sport en général. Jamais la Fédération Française de Cyclisme ne laissera le champ libre aux tricheurs !

## LA SECURITE

Je souhaite également aborder avec vous quelques instants le sujet important de la sécurité.

La Commission sécurité, présidée par Alain CALVEZ, réalise depuis longtemps un travail remarquable. Néanmoins, les accidents réguliers nous rappellent à une réalité d'un sport qui se déroule, pour le cyclisme sur route, sur la voie publique.

Toutes disciplines confondues, ces accidents ont une forte répercussion sur le montant de notre prime d'assurance. Nous devons donc collectivement redoubler d'effort et ne pas relâcher notre vigilance.

A ce titre, l'obligation de porter le casque doit être sans cesse rappelée. C'est le seul élément de protection dont nous disposons sur notre vélo. Il est exigé en compétition et vital à l'entraînement.

Je tiens ici, devant vous, à affirmer que je suis favorable à l'obligation du port du casque à vélo, quelle que soit son utilisation. Cette idée est peut-être à contre-courant ; je souhaite néanmoins que le Conseil d'Administration se prononce durant l'année 2010. Ceux qui prétendent qu'il n'est pas nécessaire de légiférer sur le sujet n'ont sans doute pas vécu des événements dramatiques où le port du casque aurait pu sauver des vies.

## LE DEVELOPPEMENT

Je souhaite maintenant aborder avec vous le chapitre du développement.

18,1 millions de Français pratiquent le vélo, 3 millions de pratiquants réguliers et seulement 105 658 licenciés à notre fédération. C'est trop peu, et le cap des 200 000 licenciés me semble être un objectif atteignable.

Pour ce faire, des réformes de fond sont à entreprendre.

La qualité de membre de la Fédération Française de Cyclisme doit être revue pour s'ouvrir aux pratiquants individuels. Ne soyons pas dogmatiques au point de ne rien vouloir faire évoluer. Je n'ai pas été élu pour gérer le statu quo, mais bien pour préparer l'avenir.

L'avenir justement... le BMX et le VTT le symbolisent parfaitement. + 26 % de licenciés BMX en 2009. La part du BMX et du VTT atteint désormais 35 % de nos licenciés. 50 % à l'horizon 2015 me semble être un chiffre réaliste. Sylvain DUPLOYER et Franck FILIBIEN sont encore trop seuls parmi les 32 membres du Conseil d'Administration pour représenter plus d'un tiers de nos licenciés !

Il est clair que, pour permettre ce développement exponentiel, il conviendra d'adapter notre fonctionnement et nos produits, mais également de pouvoir compter sur le dynamisme croissant de nos clubs. Car ces derniers constituent le terreau fertile du développement de ces pratiques nouvelles. Pour ce faire, le rôle des comités régionaux et départementaux est essentiel. Ils sont le relais efficace de l'action de la Fédération Française de Cyclisme.

En matière de formation des dirigeants, nous devons accélérer le processus en cours. Alain PRADIER, Président de la Commission Formation, en collaboration avec la Direction Technique Nationale, modernise le processus de formation.

La formation doit faire partie d'un vrai projet associatif et devenir une réelle stratégie au service du développement et du perfectionnement.

En matière de développement, nous devons également saisir l'opportunité du Cyclisme pour Tous. Je tiens ici à saluer l'infatigable Roger BORDEAU qui, devant parfois affronter des vents contraires, conserve la foi du débutant. Roger, tu as mon plus total soutien dans ton action. Il y a là un formidable gisement de licenciés, comme par exemple dans les épreuves de proximité dites « Pass'cyclisme ». Sur ces épreuves, nous devons être concurrentiels des fédérations affinitaires.

Je proposerai donc au Conseil d'Administration de refondre la tarification fédérale pour 2011. L'un des objectifs sera de redonner la totalité des droits d'engagement des épreuves Pass'cyclisme aux clubs, y compris la part régionale que la Fédération Française de Cyclisme compensera.

Il n'y aura donc plus aucune raison d'organiser des épreuves sous l'égide des fédérations affinitaires, et 2011 marquera la reconquête fédérale sur ces courses.

Je compte sur chacun d'entre vous pour être le relais de l'action fédérale sur le terrain.

Le développement appelle également une plus grande ouverture aux attentes de nos membres et de nos licenciés, avec une fédération qui utilise davantage les nouvelles technologies. La refonte du site Internet présentée hier en est un exemple. Ces dossiers sont suivis avec beaucoup de sérieux et de sens de l'innovation par Ludovic SYLVESTRE et Henri LAFARGUE, et la refonte complète de notre système informatique est attendue.

Enfin, je souhaite attirer votre attention sur le développement de l'emploi au sein de nos structures. Des dispositifs d'aide à l'emploi existent et il ne faut pas hésiter à s'en saisir. Nous, bénévoles, sommes indispensables au fonctionnement associatif, nous en sommes même le fondement. Cependant, soyons-en conscients, notre action ne peut être que plus puissante avec des salariés dans nos structures.

## QUELQUES SUJETS DE PREOCCUPATION

Avant de conclure mon propos, il est nécessaire que nous évoquions ensemble les sujets de préoccupation qui constituent autant de défis à relever dans un avenir proche.

Les Finances de la Fédération Française de Cyclisme sont un perpétuel sujet de préoccupation. Nous venons de clôturer un exercice excédentaire, notamment suite à la reprise de la provision « MEYER », ce qui nous permet d'afficher des capitaux propres positifs à hauteur de 83 511 euros. Ce résultat engendre la levée de la procédure d'alerte, mais ce chiffre est bien trop faible au regard de nos enjeux de développement. Il représente 0,6 % de notre budget de charges !

Aussi est-il fondamental de recapitaliser la Fédération Française de Cyclisme et de gérer de façon optimale ses finances. Pierre POUYET, Trésorier général, et Michel BERGEAT oeuvrent en ce sens, et l'adoption du nouveau règlement financier va permettre de rendre encore plus transparente et efficace la gestion fédérale.

A plus long terme, la Fédération Française de Cyclisme devra retrouver des marges de manœuvre. La vente de notre siège fédéral lors du déménagement à Saint Quentin en Yvelines constituera un levier intéressant.

Vous venez également d'approuver l'acquisition du Centre Technique National de Montry. C'est une excellente nouvelle tant cette structure est indispensable au fonctionnement actuel de la FFC. Nous disposerons ainsi d'un ensemble de locaux aménagés avec chambres et logement de fonction, le tout sur un terrain d'environ 7 079 m<sup>2</sup>, à deux pas de Marne-la-Vallée. Tout cela pour 250 000 euros, il s'agit assurément d'un bon investissement.

Nous avons également souhaité être propriétaire de nos futurs locaux à Saint Quentin en Yvelines. Une convention en cours de rédaction entre la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines et la Fédération Française de Cyclisme sera soumise à l'approbation d'une prochaine Assemblée Générale. Elle permettra de fixer définitivement les modalités de transfert de propriété au bénéfice de la FFC, à l'issue du contrat de partenariat. Cette gestion à long terme est un gage de pérennité pour notre fédération.

Autre sujet de préoccupation, le coût des forces de police et de gendarmerie. La récente intégration de la gendarmerie sous l'autorité fonctionnelle du Ministère de l'Intérieur peut avoir pour effet d'augmenter sensiblement les frais de gendarmerie sur nos épreuves, puisque le rapport coût gendarmerie / coût police peut aller de 1 à 7.

Avec Jean-François PESCHEUX et Marc MADIOT, nous avons pris l'initiative d'une sollicitation du Ministère de l'Intérieur, et nous serons reçus le mois prochain pour faire part des préoccupations des organisateurs, et celles-ci sont légitimes. Dans le cyclisme, les forces de l'ordre ne viennent pas pour maintenir l'ordre ou canaliser les Hooligans, mais tout simplement pour garantir le caractère prioritaire des compétitions sur la voie publique.

Je ne peux rester sans évoquer le cyclisme professionnel français. Une Ligue Nationale existe et elle est légitime pour traiter ce sujet. Vous venez d'ailleurs de valider la convention FFC / LNC et je vous en remercie. Je dois également vous dire toute l'estime que je porte à Marc MADIOT, le Président de la Ligue. Même si nos relations personnelles sont excellentes, elles ne nous privent pas de nous parler franchement dans l'intérêt de notre sport.

Toutefois, je ne peux pas m'empêcher de regretter la longue descente du cyclisme professionnel français à l'échelon international. Deux équipes françaises seulement dans le Pro-Tour, là où il y a encore deux ans, nous en avions cinq. Très peu de Français dans les 100 premiers mondiaux. Une bien

triste 12<sup>ème</sup> place au classement mondial des nations. La Fédération Française de Cyclisme ne restera pas longtemps spectatrice du déclin de notre cyclisme national, je puis vous l'assurer. L'excellent début de saison des coureurs français est peut-être de bon augure pour l'année à venir.

A cet égard, l'arrivée de Laurent JALABERT à la tête des Equipes de France professionnelles est une bonne nouvelle. Mais ne lui demandons pas d'être le Messie qui, seul, va permettre à la France de retrouver son rang. Il faut que les Championnats du Monde sur route soient un objectif partagé avec les groupes sportifs. Vous avez, cher Laurent, toute ma confiance pour votre mission qui, je vous le rappelle, s'étend jusqu'aux Jeux Olympiques et aux Championnats du Monde 2012.

Puisque nous abordons le cyclisme sur route, je souhaite saluer la performance du système fédéral jusqu'aux Espoirs. Il sera cependant nécessaire de réformer les Divisions Nationales qui, par ailleurs, font un excellent travail, pour les rendre plus lisibles. Le respect du cahier des charges ne doit pas être le seul critère, il convient d'en introduire un autre basé sur la valeur sportive des équipes, avec un système de « montée – descente ». Il est aussi nécessaire de confier la labellisation à une Direction Nationale du Contrôle de Gestion indépendante de l'exécutif fédéral.

Christian DOUCET, Président de la Commission Route, formulera prochainement des propositions en Conseil d'Administration.

Enfin, préoccupation de constater que notre Pays est absent des organisations des Championnats du Monde depuis très longtemps, notamment sur la route. Nous serons prochainement candidat à plusieurs Championnats : piste, cyclo-cross, cyclisme en salle et, je l'espère également, sur la route, en BMX et en VTT.

Les budgets à présenter sont tels qu'une candidature française n'est possible qu'avec le soutien de l'Etat et des collectivités territoriales. Nous travaillons en ce sens.

## CONCLUSION

Pour conclure, je souhaite vous dire toute ma fierté de présider une aussi grande et belle fédération. Je souhaite aussi vous faire part de mon optimisme en l'avenir. Je suis toujours animé de la même foi, et je conserve la passion chevillée au corps.

La Fédération Française de Cyclisme est pleine de projets. Ces derniers sont désormais formalisés dans un projet fédéral 2010-2013, que vous avez reçu à l'occasion de ce Congrès.

L'année 2010 sera consacrée à la réforme des statuts, à la refonte des flux financiers, à la mise en place du nouveau parcours d'excellence sportive, à la finalisation du projet de Saint Quentin en Yvelines et au développement des pratiques.

Nous allons donc poursuivre la refonte de la Fédération Française de Cyclisme pour l'adapter aux enjeux de modernité et porter l'ambition d'être la première fédération mondiale. La création du Centre National du Cyclisme à Saint Quentin en Yvelines sera l'emblème de cette gageure, ambition que nous retrouvons dans notre nouveau logo et notre nouveau maillot des Equipes de France.

Jamais une fédération n'a eu un projet aussi riche et novateur.

Mais tout cela ne doit pas nous faire oublier le travail exceptionnel réalisé sur le terrain par nos dirigeants et nos bénévoles. Je souhaite ici, en mon nom et en votre nom, les féliciter très chaleureusement. Ils sont l'âme de la Fédération Française de Cyclisme.

Nous venons d'honorer il y a quelques instants Cathy BILLON, qui a reçu le Trophée Julien DITLECADET, en hommage à notre ami à tous trop tôt disparu. Elle symbolise l'engagement associatif des jeunes, d'une femme et d'une passionnée de cyclisme. Nous devons encourager encore plus leur intégration au sein de la FFC.

Je ne peux pas conclure mon propos sans remercier tous mes collègues élus du Conseil d'Administration, qui ne ménagent pas leurs efforts au service du développement de notre passion commune, ainsi que le personnel fédéral, très attaché à servir nos clubs et nos comités. Leur expertise est précieuse pour conduire les projets fédéraux.

Je vous remercie de votre attention.

Très bonne saison 2010 et vive le cyclisme

**David LAPPARTIENT**  
Président de la Fédération  
Française de Cyclisme